



Livres perdus ou abîmés

En cas de perte et de dégradation des livres de bibliothèque prêtés par l'école, ceux-ci devront être remboursés par les familles.



Collectes

- En partenariat avec le service des déchets de gestion de Colmar Agglo,, **un tri des déchets papiers** est organisé tout au long de l'année scolaire, la benne bleue est située à côté du garage à vélo.

- Au profit de la *Ligue contre le Cancer*, nous collectons les **cartouches d'encre d'imprimantes usagées**.

- Pour *les bouchons de l'espoir*, nous récoltons **les bouchons en plastique**. (ARAME)

- Pour les enfants malades (myopathie de Duchenne), nous récoltons les **gourdes de compotes vides** (association Théo2 avec l'entreprise Terracycle) et **les stylos billes usagés**



Représentation des parents d'élèves au conseil d'école

Vous êtes électeurs, mais vous pouvez aussi être candidat(e)s. Il y a trois réunions du Conseil d'Ecole par an. Chaque parent d'un enfant (la mère **et** le père), quelle que soit sa situation matrimoniale, est électeur et éligible, sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale. Pour établir la liste électorale, il est impératif de connaître les coordonnées des deux parents.

Les parents qui souhaitent être candidats sont invités à prendre contact avec la directrice d'école dès que possible et avant le 30 septembre. Les élections se dérouleront **le vendredi 11 octobre 2019.**



Activités pédagogiques complémentaires

Nous proposons les APC en petits groupes d'élèves de MS et GS avec un enseignant les lundis après la classe de 16h à 17h. Cette activité est facultative et soumise à l'autorisation des parents. Un mot complémentaire vous sera donné pour les élèves concernés.



Réunion de rentrée

La réunion de rentrée destinée à tous les parents de maternelle vous permettra de prendre contact avec l'enseignant chargé de votre enfant et d'avoir des détails complémentaires sur l'organisation pédagogique de la classe. **Nous comptons sur votre présence.**

Dates de la réunion:

PS –MS : mardi 10 septembre à 18h

GS : mardi 10 septembre à 18h

Nous vous remercions pour votre collaboration tout au long de l'année.

L'équipe enseignante



ECOLE PRIMAIRE Jean Scherer

59, rue du 1^{er} bataillon de choc 68 320 JEBSHEIM

Tel de la maternelle : 03 89 49 17 35 /

Tel de la direction (élémentaire): 03 89 71 67 88

Courriel : ce.0681218E@ac-strasbourg.fr



INFORMATIONS DE RENTRÉE :

MATERNELLE

Chers parents,

L'équipe pédagogique est heureuse de vous souhaiter une bonne année scolaire 2018/ 2019 à l'école primaire Jean Scherer de Jepsheim. **Voici quelques précisions utiles sur la vie et l'organisation de notre école.**



Organisation des classes et de l'équipe pédagogique

Classes	Enseignants
Petits - Moyens	MARSAT SCHAEFFER Katy <i>Atsem : MARSCHALL Véronique</i>
Grands	CHENAL Hélène et BUESSLER Marilyne <i>Atsem : NUSSBAUMER Lydie</i>
CP-CE1	UBEDA Muriel
CE1-CE2	BENSAOU Yasmina
CE2-CM1	BAUER-JAEGLI Myriam
CM1-CM2	DIRECTRICE : MOSER Céline <i>Journée de décharge : JEUDI</i>
Complément CM1-CM2	FLEITH Anne (le Jeudi)



Horaires de l'école et entrée

8h00 - 11h30 et 13h30 - 16h00 lundi, mardi, jeudi, vendredi

Les élèves peuvent être accueillis 10 min avant l'heure des cours (**7h50 et 13h20**).

Le matin, les élèves sont accueillis en classe jusqu'à 8h30 précises. L'entrée et sortie en maternelle se font uniquement par le portail de la cour de maternelle. (côté parking).

Temps d'activités périscolaires

Pour tout renseignement et inscription, merci de contacter directement le périscolaire (03 89 58 40 26).

L'accueil du matin 7h30-7h50 est organisé par la commune et réalisé par les ATSEM.

Le calendrier des vacances scolaires *A conserver*

Absences

En cas d'absence et de retard, les parents préviennent l'école par téléphone (en maternelle) avant 8h30 le jour même.

Autorisation de sortie : pour pouvoir, à **titre exceptionnel** quitter l'école pendant les cours, les parents préviendront l'école et chercheront l'enfant dans la classe.

Absence non médicale : il vous est demandé de rédiger une demande d'autorisation justificative d'absence par courrier à la directrice, pour toute absence sans raison médicale.

Le cahier de liaison

Il est remis à votre enfant dès qu'une nouvelle information de l'école doit vous être communiquée. Celui-ci est à signer à chaque fois et à rendre rapidement. Vous pouvez également y noter des mots pour l'enseignante.

Fiche de renseignements *A remplir rapidement !*

La fiche de renseignements distribuée est pré remplie avec les données de l'an passé et prises en compte dans l'application informatique ONDE.

Merci de vérifier, barrer proprement en cas de modification et compléter les données manquantes au stylo rouge soigneusement. Une fiche explicative vous est remise Ne pas oublier d'informer la directrice par écrit et sans délai en cas de modification éventuelle des renseignements.

Une deuxième fiche complète la première, elle est à remplir soigneusement et à retourner. Penser également à enregistrer dans vos répertoires le numéro de l'école en cas d'urgence !

Communication informatique

Nous vous proposons de nous communiquer votre adresse-mail pour vous donner des renseignements de second ordre. Merci de vérifier la ligne « e-mail » sur la première page de la fiche de renseignements de votre enfant et de surligner celle à utiliser (sauf en cas de séparation).

L'école a son Blog : <http://www.ec-jepsheim.ac-strasbourg.fr/> **Abonnez-vous !**

Assurances *A fournir*

Une attestation d'assurance **responsabilité civile et individuelle accident** est indispensable pour votre enfant. Elle devient obligatoire pour toutes les activités n'entrant pas dans le cadre scolaire strict (sorties scolaires). **Les parents vérifient que leur assurance personnelle garantit ces risques, jusqu'à la fin de l'année scolaire, remettent une attestation de leur assureur à l'enseignante et signent la déclaration sur l'honneur dans la fiche de renseignements.**

Accueil *A noter*

L'accueil des élèves de maternelle se fera en classe à partir de 7h50 jusqu'à 8h30 où les enfants seront accompagnés par les parents jusqu'au pas de la porte. Ils seront accueillis dans la cour les après-midi de 13h20 à 13h30 où un enseignant sera de surveillance (merci de vérifier la présence de l'enseignante et non d'un animateur du périscolaire).

Fieste PS : demande d'aménagement du temps de présence à l'école *A remplir*

Pour les parents des élèves de Petite Section uniquement, pour les venues de votre enfant l'après-midi : la fiche est à remplir et à remettre à l'école.

Participation financière

Nous demandons aux familles une participation annuelle volontaire de **20 euros** pour l'Amicale de l'Ecole (cotisation pour l'adhésion à l'USEP, classeurs, bricolages divers).

Paiement par chèque uniquement à libeller au nom de l'Amicale de l'Ecole Jean Scherer.

Merci de remettre le montant dans une enveloppe fermée portant le nom de l'enfant et le nom de l'enseignante.

Goûter

L'éducation nationale préconise de supprimer les goûters. Seuls les goûters composés de fruits ou aux légumes sont tolérés dans notre école.

Objets dangereux / perdus

Les parents veilleront à ce que leur enfant ne vienne pas à l'école avec des objets pouvant être dangereux pour lui-même ou pour ses camarades. Les objets précieux sont aussi à proscrire. Chaque année, des vêtements sont oubliés à l'école par les élèves et jamais réclamés par les familles. Pour faciliter la recherche de leur propriétaire, merci de **marquer les affaires au nom de l'enfant.**

